



Le monde à votre **mesure**

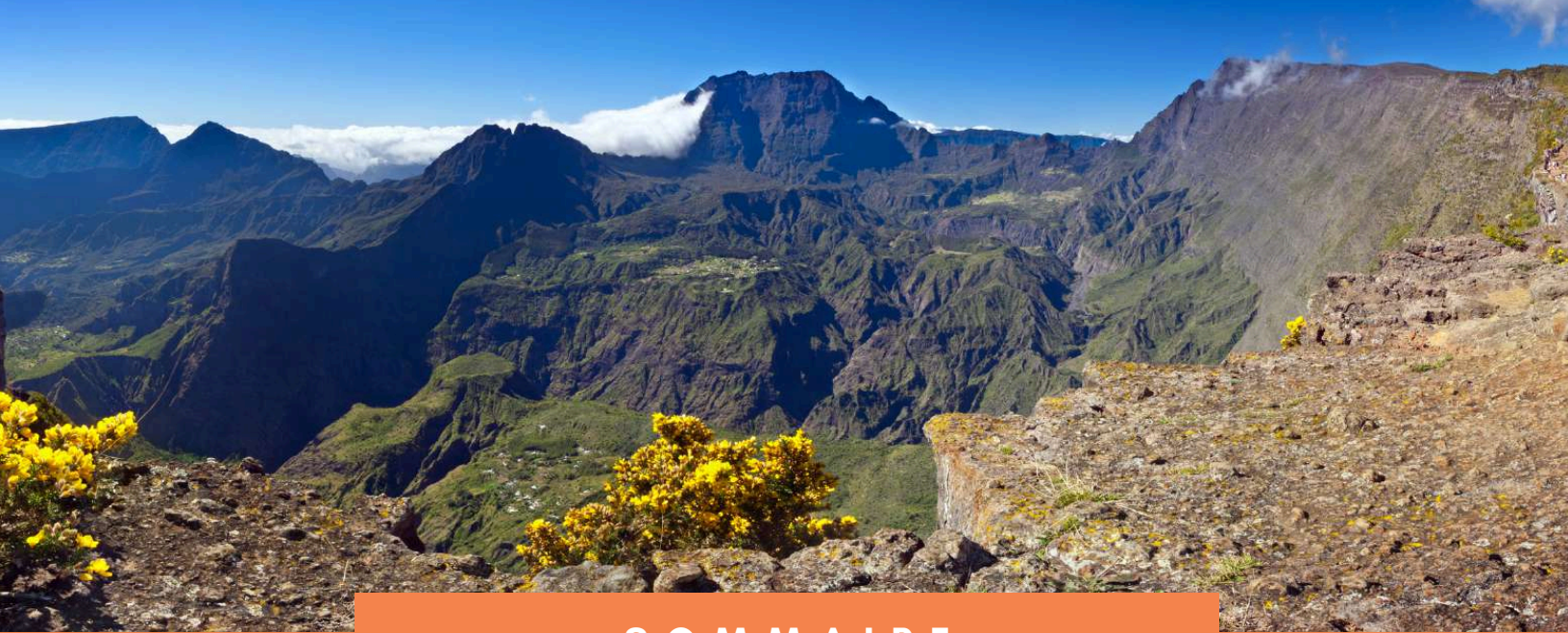
# Le Guide

## ILE DE LA RÉUNION

+33 (0)1 88 61 52 25

[info@aucoeurduvoyage.com](mailto:info@aucoeurduvoyage.com)

[WWW.AUCOEURDUVOYAGE.COM](http://WWW.AUCOEURDUVOYAGE.COM)



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<i>À propos de l'île de la Réunion</i>	
<b>HISTOIRE DE L'ÎLE DE LA RÉUNION</b>	<b>2</b>
<b>LA RÉUNION EN BREF</b>	<b>6</b>
<i>- Informations générales</i>	
<i>- Le drapeau de l'île de la Réunion</i>	
<b>INFORMATIONS PRATIQUES AVANT LE DÉPART</b>	<b>9</b>
<i>- La monnaie à l'île de la Réunion</i>	
<i>- Banques</i>	
<i>- Cartes de paiement et chèques</i>	
<i>- Distributeur de billets</i>	
<i>- Utilisation d'un distributeur anglophone</i>	
<i>- Êtes-vous couvert avec votre carte bancaire ?</i>	
<i>- Pourboires et marchandage</i>	
<i>- Téléphone, Internet et Électricité</i>	

<b>FORMALITÉS ET SANTÉ</b>	<b>15</b>
- <i>Passeport et Visa</i>	
- <i>Permis de conduire</i>	
- <i>Vaccinations</i>	
- <i>Conseils de santé</i>	
- <i>Eau</i>	
- <i>Adresses et contact utiles</i>	
<b>FAIRE SES BAGAGES</b>	<b>21</b>
<b>DOUANE À LA RÉUNION</b>	<b>23</b>
<b>LE CLIMAT</b>	<b>29</b>
- <i>Les cyclones et dépressions</i>	
- <i>Les niveaux d'alerte cyclonique</i>	
- <i>Après le cyclone</i>	
<b>TOUR D'HORIZON DE LA RÉUNION</b>	<b>39</b>
<b>LES VISITES INDISPENSABLES À LA RÉUNION</b>	<b>42</b>
<b>RAISONS DE DÉCOUVRIR LA RÉUNION</b>	<b>50</b>
<b>LES SPÉCIALITÉS CULINAIRES DE LA RÉUNION</b>	<b>52</b>
<b>BUDGET</b>	<b>57</b>
<b>SHOPPING &amp; SOUVENIRS</b>	<b>60</b>

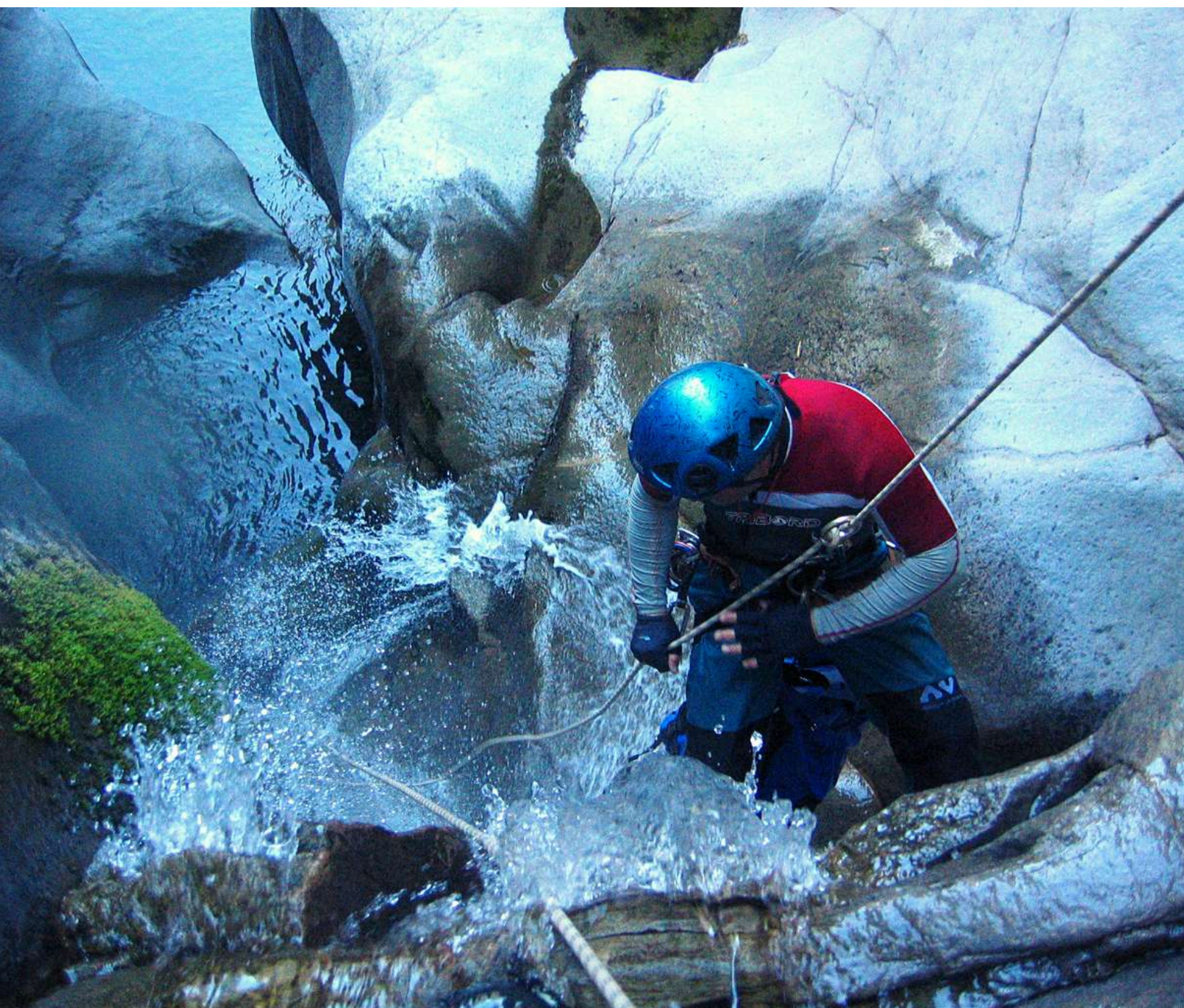
## CULTURE RÉUNIONNAISE

63

- *La religion*
- *Musique et danse*
- *Quelques coutumes et traditions réunionnaises*
- *Quelques consignes de sécurité*

## FAQ

72





# INTRODUCTION

## À propos de l'Ile de la Réunion

Petit paradis de l'océan Indien et terrain de jeu des randonneurs, la Réunion est un joyau à quelques heures de vol de la Métropole. D'origine volcanique, l'île est située à 9 000 kilomètres de la France métropolitaine, au large de la côte Est de Madagascar, à environ 200 kilomètres à l'ouest de l'île Maurice.

Mélange de couleurs et de senteurs celle que l'on surnomme " l'île intense " est une merveille pour les cinq sens. Avec ses montagnes ardues, ses forêts primaires, sa faune et sa flore endémiques, ses rivières de galets, ses profondes ravines, ses plaines lunaires, ses cascades et ses bassins d'eau douce, ses villages perdus et ses cirques exceptionnels... La Réunion sera un refuge unique pour ceux qui souhaitent vivre des expériences enrichissantes, et pour qui détente ne signifie pas oisiveté.



## HISTOIRE DE L'ILE DE LA RÉUNION

Découverte au début du XVI<sup>e</sup> siècle par le portugais Pedro Mascarenhas, l'île est nommée les Mascareignes, nom qui fut ensuite appliqué au groupe d'îles auquel elle appartient. Encore inhabitée, elle servira de point d'escale pour rallier les Indes et de nombreux bateaux anglais et néerlandais y font halte.

En 1646, l'île reçoit ses premiers habitants, douze rebelles de fort dauphin y sont abandonnés. Deux ans plus tard, les douze hommes sont retrouvés à la surprise d'une délégation en excellente santé. La France se prend alors d'intérêt pour l'île et y débarque en 1642 et en prend possession au nom du roi et la nomme Ile Bourbon, en référence au nom de la famille royale.

Dès 1663, la Compagnie des Indes Orientales reçoit la mission de coloniser les Mascareignes.

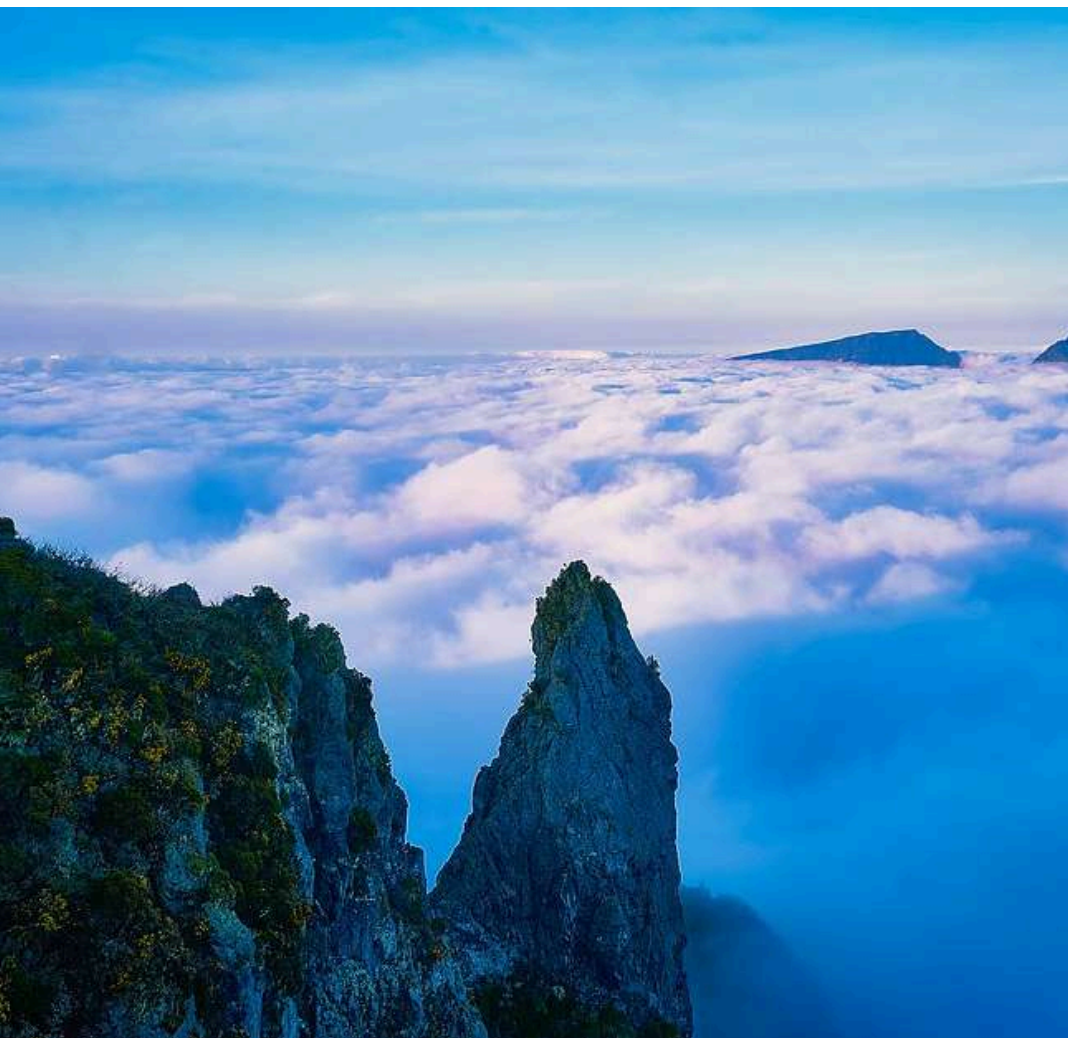
20 volontaires débarquent sur l'île de Bourbon. Au fil des années, les colons arrivent de toute l'Europe et de Madagascar. Constitués principalement d'hommes qui arrivent d'Europe, ces derniers épousent donc des Malgaches et des Indiennes de Goa, commençant ainsi le métissage de l'île.

En 1717, quelques plants de café y furent apportés de Moka, et ajoutèrent à l'intérêt économique de l'île.



En 1735, Mahé de La Bourdonnais est nommé gouverneur des îles de l'océan indien : la Réunion, les Seychelles et l'île Maurice où il installe son administration. Il donne un essor considérable à l'île Bourbon en construisant un port commercial à Saint-Denis et encourage également les cultures vivrières. Grâce à la fertilité de ses sols, l'île se transforme en « garde-manger ». Parallèlement, l'importation de travailleurs forcés commence.

En 1794, Bourbon prend le nom de la Réunion et va devenir au cours des années suivantes, Bonaparte, Bourbon puis en 1848, à nouveau et définitivement Réunion. C'est année marque également la mise en application de l'abolition de l'esclavage qui avait été refusé jusqu'à là par l'île. L'île connaît ensuite une période difficile en contrecoups de catastrophes naturelles et de graves pénuries qui coïncide aussi avec l'ouverture du canal de Suez qui l'écarte des routes maritimes importantes. La pente ne commencera à être remontée qu'à partir de 1946, quand la Réunion devient un département français administré par un préfet.







# LA RÉUNION EN BREF

## Informations générales

- Superficie : 2 512 km<sup>2</sup> (207 km de littoral)
- Point culminant piton des Neiges (3 070,5m)
- Population : 859 959 habitants (janv. 2020)
- Capitale : Saint Denis
- Statut : Département et Région d'outre-mer (DROM) et région ultrapériphérique (RUP)
- Représentativité : Un conseil général, un conseil régional, trois sénateurs, cinq députés



- Langue officielle : Français
- Langues usuelles : Créole réunionnais
- Religion : catholicisme (environ 90 %), hindouisme (environ 25 %), islam (environ 6 %), bouddhisme, judaïsme, animisme...
- Productions agricoles : canne à sucre, sucre, rhum et pêche
- Industries principales : tourisme, sucre, textile, services financiers

L'île de la Réunion se situe en UTC+4.

Lorsqu'il est midi à Paris, il est déjà 14 h à Saint-Denis.

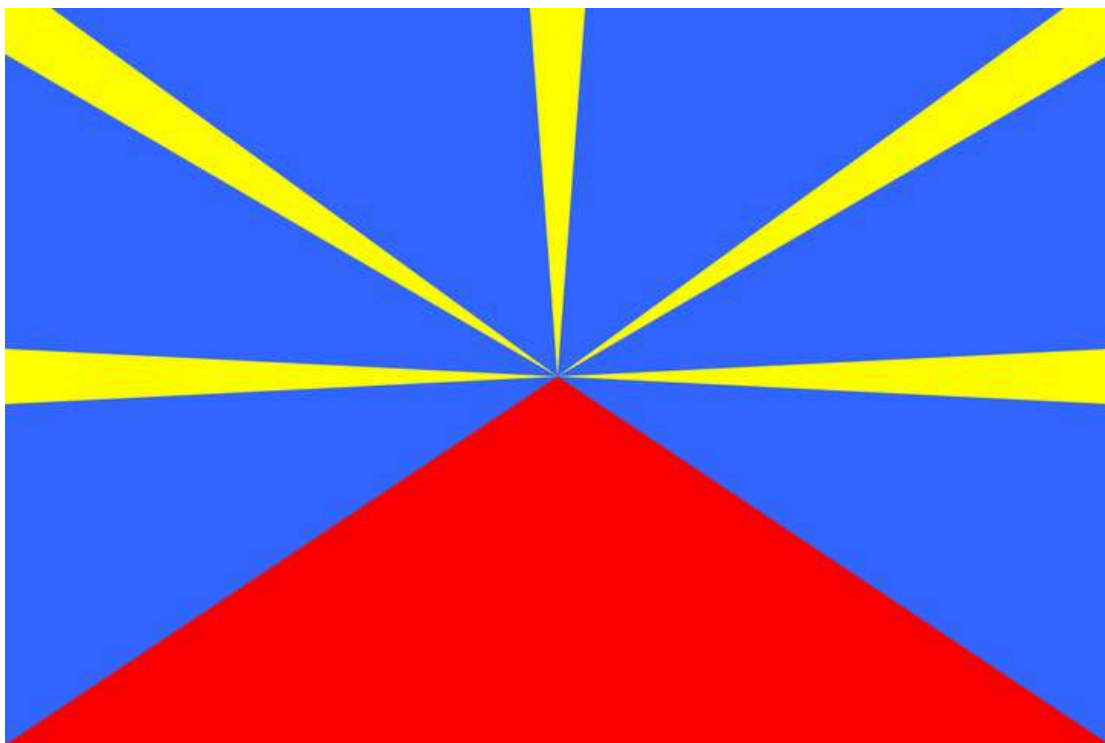
---

## Le drapeau de l'Ile de la Réunion

Le drapeau officiel de La Réunion est le drapeau français, mais tout comme d'autres régions françaises, l'île compte plusieurs autres drapeaux en usage, sans avoir officialisé pour le moment son emblème.

Un drapeau régional a été imaginé en 1975 par le Sainte-Rosien Guy Pignolet, appelé « Lö Mahavéli ». Sur un fond bleu, un triangle rouge vient représenter le piton de la Fournaise, volcan toujours en activité. Cinq rayons de soleil se dégagent du sommet, représentant les différentes ethnies présentes à La Réunion.

En 2015, le drapeau réunionnais flottait en haut des bâtiments municipaux de plusieurs communes, aux côtés des drapeaux français et européens.





---

# AVANT LE DÉPART

## La monnaie à l'Île de la Réunion

Vous n'avez pas à vous soucier de devises avant de partir. Bien qu'elle se trouve à 9 000 km de la métropole, La Réunion est en France et fait donc partie de l'Union européenne. L'euro y est en vigueur depuis le 1er janvier 2002.

## Banques

Les plus grandes banques françaises ont des agences à La Réunion. Il y a aussi des banques locales d'importance. Elles sont toutes ici (ou presque) équipées de quelques distributeurs, appelés " gabiers ".

Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, le samedi de 8 h à 12 h. Certains distributeurs ferment la nuit. Vous trouverez une liste des enseignes principales à Saint-Denis, où elles ont leur siège social.



## Cartes de paiement et chèques

Les cartes de paiement sont acceptées pratiquement partout sauf dans la plupart des chambres d'hôtes et gîtes et les principales cartes de crédit sont acceptées. Prévoyez du liquide si vous sortez des sentiers battus, si vous montez vers les cirques et les plaines, et surtout si vous souhaitez faire un tour à Mafate.

Suite à des incidents répétés de chèques sans provision, il arrive que des commerçants et restaurateurs refusent les paiements par chèque. Néanmoins, le chéquier est utile notamment pour la caution des voitures de location chez les loueurs qui n'ont pas de machine à carte bancaire.

La TVA (9,5% à la Réunion) est comprise dans les prix indiqués et le service est inclus dans les notes de restaurants et cafés.

- **Distributeur de billets**

Les guichets automatiques sont présents un peu partout sur l'île excepté à Mafate. Plus on monte dans les Hauts, plus ils se font rares. Pour info, ne demandez pas un distributeur automatique dans la rue, mais un "gabier" (ici, on dit comme ça).



- **Êtes-vous couvert avec votre carte bancaire ?**

Avant d'entamer toute démarche de souscription à une assurance complémentaire pour votre voyage, vérifiez que vous n'êtes pas déjà couvert par les assurances-assistance incluses avec votre carte bancaire. Visa®, MasterCard®, American Express®, toutes incluent une couverture spécifique qui varie selon le modèle de carte.

Les cartes bancaires haut de gamme de type Gold® ou Visa Premier® permettent aisément de se passer d'assurance complémentaire. Ces services attachés à la carte peuvent donc se révéler d'un grand secours, l'étendue des prestations ne dépendant que de l'abonnement choisi. Il est néanmoins impératif de vérifier la liste des pays couverts, tous ne donnant pas droit aux mêmes prestations.

De plus, certaines cartes bancaires en plus d'assurer le propriétaire assurent également leurs proches parents lorsqu'ils voyagent ensemble ou séparément. Pensez toutefois à vérifier la date de validité de votre carte.



## Pourboires et marchandage

La pratique du pourboire est aussi répandue qu'en métropole. C'est-à-dire jamais indispensable, mais tout de même assez répandue au café et au restaurant selon l'addition, vos habitudes, votre humeur...

Personne ne sera choqué en tout cas par une absence de pourboire, car il ne fait pas partie, comme dans beaucoup de pays, du salaire du serveur.

Enfin, dans les stations-services, nombre de touristes se demandent s'il faut donner un petit quelque chose au pompiste qui fait le plein. Sachez que ce petit quelque chose n'est pas du tout obligatoire, le prix de l'essence incluant ce service.

Mis à part sur les marchés, où le touriste se prête souvent au jeu, le marchandage est extrêmement rare à La Réunion.

Tout est plus cher sur l'île, vous le constaterez vite. La faute notamment à l'octroi de mer, qui taxe jusqu'à 30 % les produits importés, ceci afin de protéger la production locale de la concurrence extérieure.





## Téléphone, Internet et Électricité

### Téléphone

Indicatif téléphonique : 262.

Téléphoner de France dans le pays : composer le numéro à 10 chiffres.

Téléphoner en local : Les numéros réunionnais ont tous dix chiffres : ils commencent par 02 62, sauf les portables qui commencent par 06 92 ou 06 93.

Téléphoner du pays en France : composer le numéro à 10 chiffres.

### Internet

À La Réunion, une bonne partie des hôtels, restaurants, bars, et certains espaces publics disposent du wifi gratuit. Mieux que la connexion 3G et 4G, le wifi permet de profiter d'un débit parfois supérieur.

### Electricité

Le courant électrique est de 220 volts. Certains gîtes ont de l'électricité solaire, renseignez-vous sur le voltage.



---

# FORMALITÉS ET SANTÉ

## Passeport et Visa

Le passeport ou la carte nationale d'identité, en cours de validité, suffit si vous êtes ressortissant français ou membre de l'Union européenne. Aucun visa n'est exigé quelle que soit la durée du séjour

Attention ! Pour toute extension du voyage à d'autres îles de l'océan Indien, n'oubliez pas de vous renseigner sur les formalités d'accès (validité passeport, visa...) propres à la destination concernée.

Si vous voyagez avec des enfants, sachez que, dorénavant, les mineurs de tout âge, doivent eux aussi avoir un passeport individuel. Depuis le 15 janvier 2017, la législation française stipule que les mineurs voyageant avec leurs deux parents, ou un seul des deux, n'ont pas besoin d'être en possession d'une autorisation de sortie du territoire. En revanche, elle devient obligatoire si cette condition d'accompagnement n'est pas remplie.



Dans ce dernier cas, l'enfant devra présenter : un document d'identité officiel, passeport ou carte d'identité, selon les exigences du pays de destination, le formulaire d'autorisation de sortie du territoire, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (formulaire téléchargeable sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) ainsi qu'une photocopie du titre d'identité du parent signataire.

## Permis de conduire

Étant donné qu'il s'agit d'un département français, à La Réunion, on conduit à droite et les règles en vigueur sont les mêmes qu'en métropole.

Pour avoir la possibilité de conduire une voiture de location à la Réunion, vous devez avoir au moins 22 ans (l'âge peut varier selon la catégorie de voiture) et être en possession d'un permis de conduire valide. Dans certains cas, les conducteurs âgés de moins de 25 ans sont facturés d'une taxe supplémentaire pour jeunes conducteurs. Le port de la ceinture est obligatoire.

Pour louer une voiture, une moto ou un scooter de plus de 80 cm<sup>3</sup>, il vous faudra obligatoirement le permis de conduire français ou international.



## Vaccinations

Aucun vaccin n'est obligatoire pour se rendre à La Réunion. Cela étant dit, il est toujours préférable d'avoir ses vaccins de base à jour.

Faites inscrire vos vaccinations dans un carnet international de vaccination que vous pourrez vous procurer auprès de votre médecin ou d'un centre.

Planifiez vos vaccinations en avance (au moins six semaines avant le départ), car certaines demandent des rappels ou sont incompatibles entre elles. Même si vous avez été vacciné contre plusieurs maladies dans votre enfance, votre médecin vous recommandera peut-être des rappels contre le tétanos ou la poliomyélite, maladies qui existent toujours dans de nombreux pays en développement.

Les vaccins ayant des durées d'efficacité très variables ; certains sont contre-indiqués pour les femmes enceintes.



## Conseils de santé

Les moustiques sont responsables du chikungunya, du paludisme et de la dengue. Protégez-vous et restez vigilants : portez des vêtements longs, utilisez des lotions répulsives, des moustiquaires.

Si vous êtes piqué par un poisson venimeux (rascasse, poisson-pierre), appelez un médecin et plongez la partie touchée dans une eau aussi chaude que possible.

Pensez à contracter avant votre départ une assurance couvrant les frais médicaux et le rapatriement sanitaire et à emmener une copie du contrat.

Faire attention à ce que l'on mange et boit est la première des précautions à prendre. Des troubles gastriques et intestinaux sont fréquents en voyage, même si la plupart du temps, ils restent sans gravité.

### Eau

Renseignez-vous auprès de votre hôtel pour savoir si l'eau distribuée localement est potable ou non. Les estomacs européens étant souvent plus sensibles aux dérangements, il est toujours préférable de boire de l'eau en bouteille.



## Quelques numéros utiles :

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Secours en mer : 02 62 43 43 43

Secours en montagne : 02 62 930 930

Infos cyclone : 0897 65 01 01

Le temps en direct, partout dans l'île et bulletin météo marine

Tél : 32-50 (0,30 €/mn).

## Quelques adresses utiles :

### **Ambassade de France en Belgique**

Rue Ducale / Hertogstraat, 65 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 548 87 11 Fax : 02 548 87 32

Email : cad.bruxelles-amba@diplomatie.gouv.fr

Web : [www.ambafrance-be.org](http://www.ambafrance-be.org)

### **Ambassade de France en Suisse**

Schosshaldenstrasse, 46 - 3006 Berne

Tél. : 031 359 21 11 Fax : 031 359 21 91

Email : presse@ambafrance-ch.org

Web : [www.ambafrance-ch.org](http://www.ambafrance-ch.org)

### **Consulat général de France à Bruxelles**

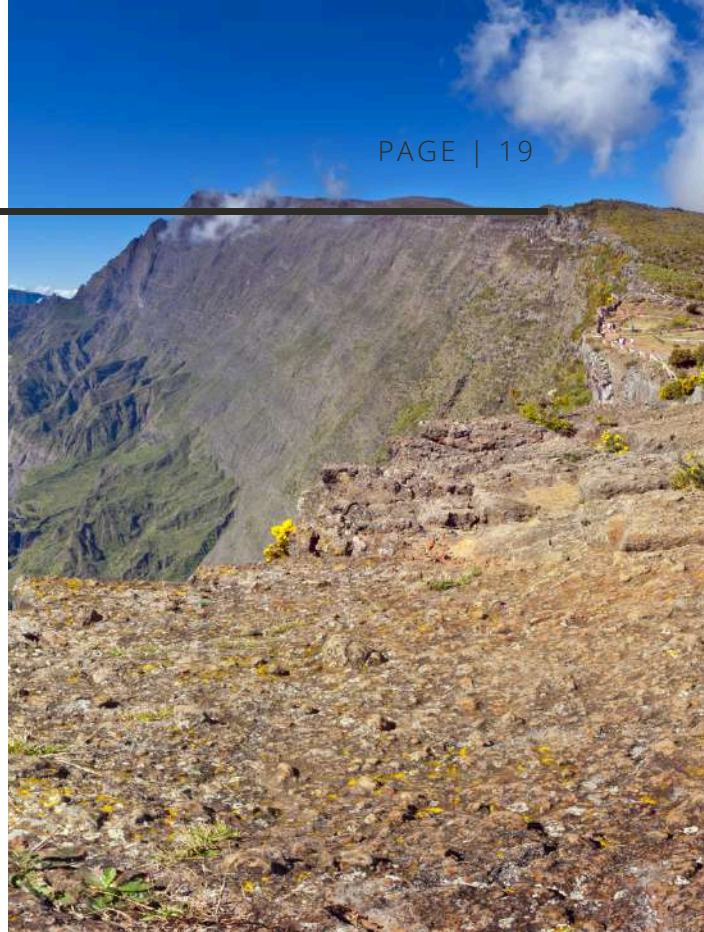
42, boulevard du Régent - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 548 88 11 Fax : 02 229 88 10

Email : [consulat@consulfrance-bruxelles.org](mailto:consulat@consulfrance-bruxelles.org)

Web : [www.consulfrance-bruxelles.org/](http://www.consulfrance-bruxelles.org/)

Il y a des consulats généraux de France à Genève ([www.consulfrance-geneve.org](http://www.consulfrance-geneve.org)) et Zürich ([www.consulatfrance-zurich.org](http://www.consulatfrance-zurich.org)).



### **Office de tourisme de La Réunion**

90, rue de La Boétie - 75008 Paris

Tél. : 01 40 75 02 79

Fax : 01 40 75 02 73

Email : [irtparis@aol.com](mailto:irtparis@aol.com) Web :

[www.la-reunion-tourisme.fr](http://www.la-reunion-tourisme.fr)

### **Hôpital Félix Guyon**

Bellepierre 97400 Saint-Denis

Tél : 02 62 90 50 50

### **Hôpital Sud Réunion**

Terre-Sainte 97410 Saint-Pierre

Tél : 02 62 35 90 00

### **Service Météorologique de la Réunion**

<http://www.meteofrance.re/>







## FAIRE SES BAGAGES

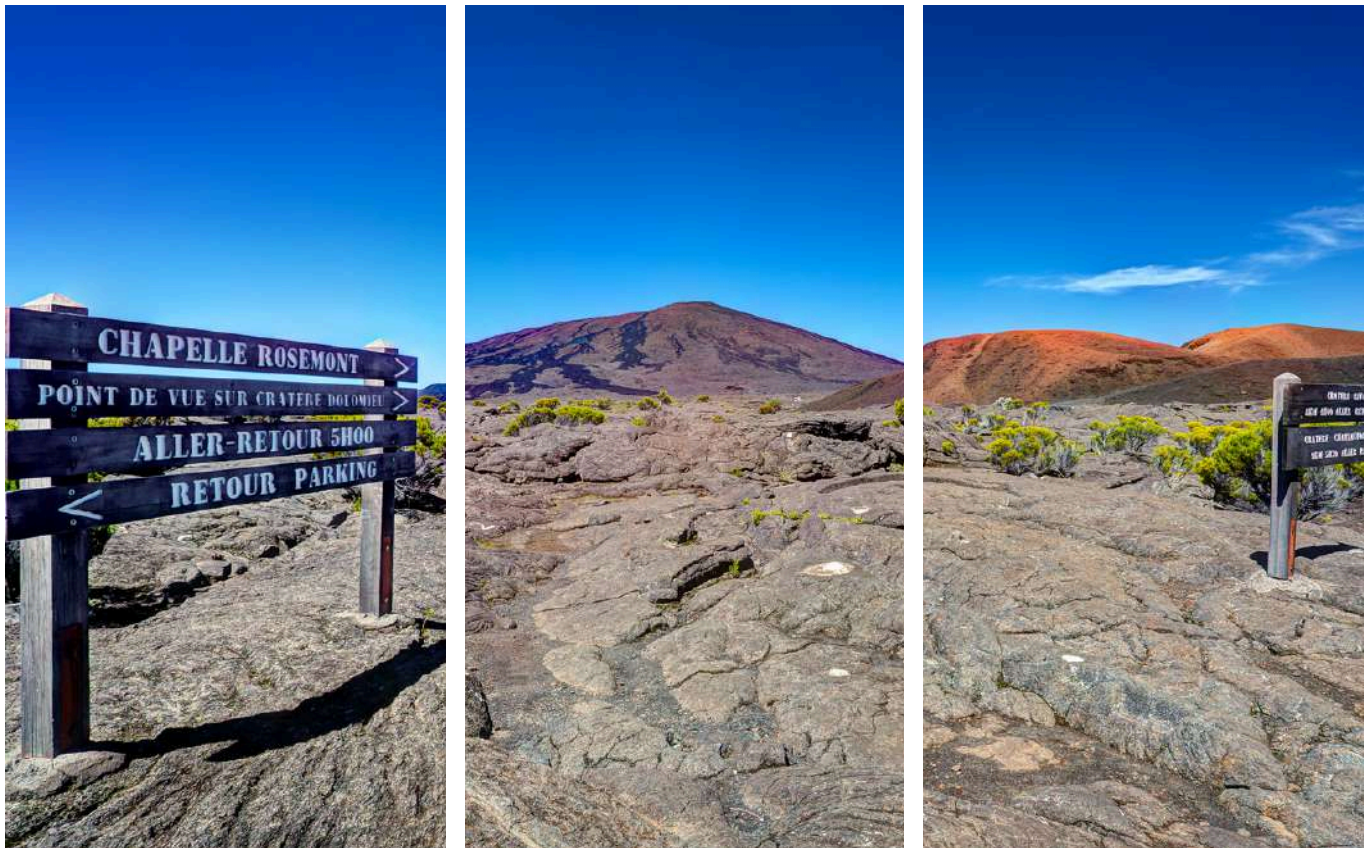
Une fois les billets d'avions et chambres d'hôtel réservées, faire ses valises est la dernière étape vous séparant de vos incroyables vacances sur l'île intense.

Voici une liste des indispensables à mettre dans sa valise pour aller à La Réunion.

- Des maillots de bain
- Des claquettes et des sandales à semelles solides.
- Une paire spéciale de chaussures de natation, pour éviter les coupures sur le corail dans l'eau
- Chapeaux et lunettes de soleil
- Une trousse à pharmacie, en plus des médicaments classiques pour soigner les bobos du quotidien.
- Une bonne crème solaire à indice 50, anti UVA et UVB, essentielle si vous envisagez de passer beaucoup de temps en extérieur
- Du Biafine pour soulager les coups de soleil.
- Un anti-moustique, très utile le soir.

- Du matériel de plongée (masque, tuba) pour explorer les fonds marins.
- Des chaussures de randonnée, lampe frontale avec piles et ampoules de rechange, couverture de survie
- Un pantalon-short à jambes amovibles vous permettra de passer plus facilement d'une zone climatique à une autre
- Des vêtements chauds si vous faites une randonnée au Piton des Neiges
- Une appareil photo ou un caméra pour des images fantastiques
- Votre permis de conduire et un GPS, si vous louez une voiture
- Des vêtements longs contre les piqûres de moustiques





## DOUANE À LA RÉUNION

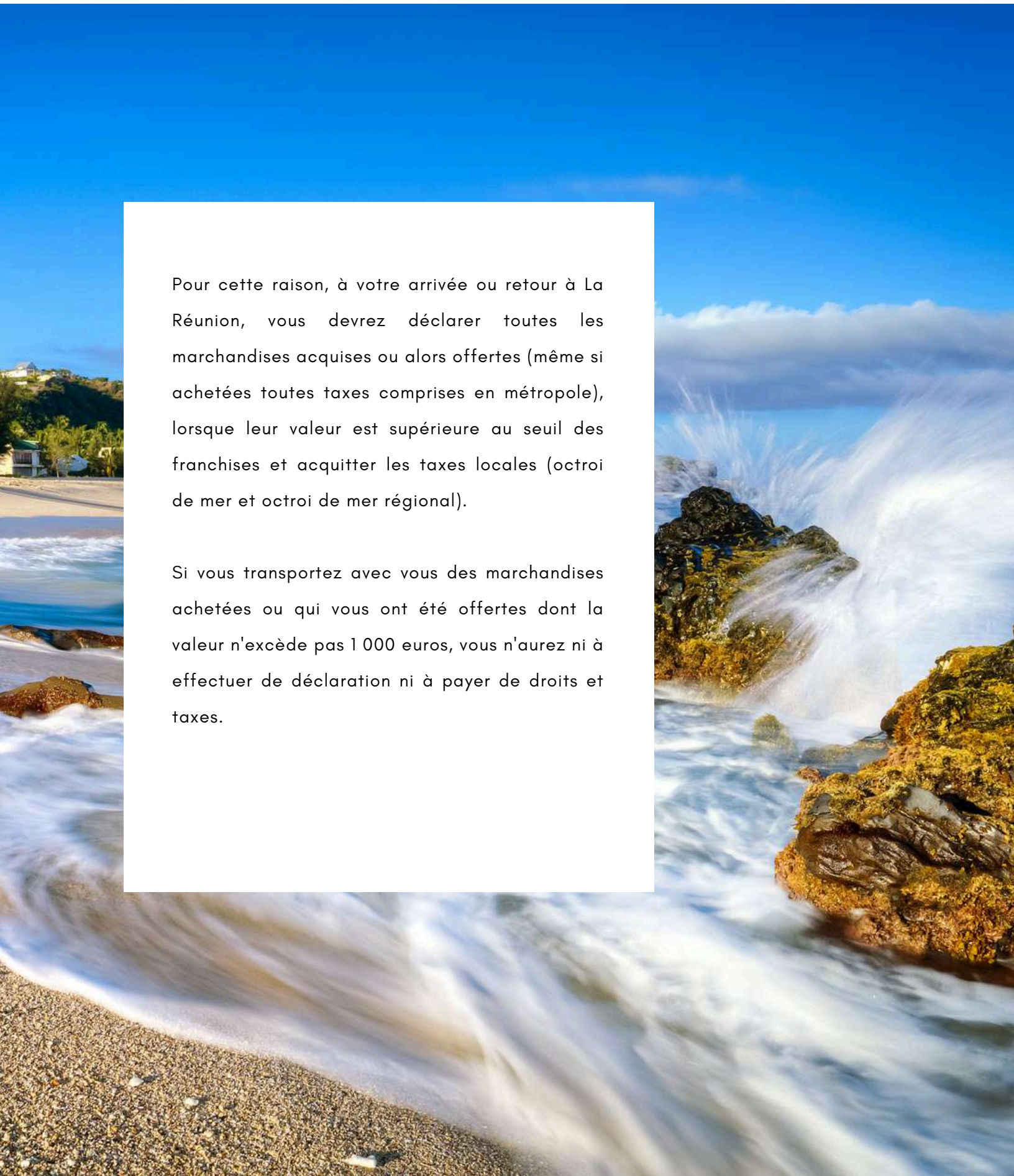
La Réunion a une fiscalité qui diffère de la métropole et de l'Union européenne.


Les marchandises importées à La Réunion sont soumises aux taxes d'octroi de mer et d'octroi de mer régional et les conditions d'exonération sont votés par le Conseil régional. Les marchandises produites localement faisant l'objet d'une livraison à La Réunion, sont également soumises à octroi de mer. Les taux de ces taxes sont fixés dans le tarif d'octroi de mer interne de La Réunion

De taux variables et fixées par les conseils régionaux, ces taxes servent à assurer un complément de ressources financières aux collectivités locales des départements d'outre-mer.

Pour cette raison, à votre arrivée ou retour à La Réunion, vous devrez déclarer toutes les marchandises acquises ou alors offertes (même si achetées toutes taxes comprises en métropole), lorsque leur valeur est supérieure au seuil des franchises et acquitter les taxes locales (octroi de mer et octroi de mer régional).

Si vous transportez avec vous des marchandises achetées ou qui vous ont été offertes dont la valeur n'excède pas 1 000 euros, vous n'aurez ni à effectuer de déclaration ni à payer de droits et taxes.





Par ailleurs, vous n'aurez ni droit, ni taxes à acquitter sur les marchandises suivantes (achats ou cadeaux), dès lors que les quantités importées n'excèdent pas celles qui figurent ci-dessous.

- Cigarettes 200 pièces
- Cigarillos 100 pièces
- Cigares 50 pièces
- Tabacs à fumer 250 g
- Parfums 75 g
- Eaux de toilette 3/8 litre
- 1 litre d'alcool titrant plus de 22 °
- ou 2 litres d'alcool titrant moins de 22°
- 4 litres de vin et 16 litres de bière

---

**Il est interdit d'introduire à la Réunion :**

- plantes ou parties de plantes
- bulbes, rhizomes, fleurs, légumes et fruits frais.
- semences végétales ;
- certains végétaux secs (ex : dattes séchées autres qu'en provenance de la péninsule arabique).

Ces produits doivent obligatoirement être introduits par la voie du fret aérien ou maritime

**Pour plus d'informations**

Vous pouvez obtenir ces précisions complémentaires sur la fiscalité locale via le site de la préfecture de la Réunion.

Infos Douane Service est également à votre écoute, de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi, en métropole au 0 811 20 44 44 (coût selon votre opérateur) et, hors métropole ou à l'étranger, au +33 1 72 40 78 50



---

## **Animaux domestiques**

La circulation entre les États membres de l'Union européenne d'animaux vivants est soumise au respect de la réglementation communautaire (l'île de la Réunion fait partie du territoire de la Communauté européenne). Les personnes voyageant avec des animaux doivent être munies d'un certificat sanitaire (cas général) ou d'un passeport européen (carnivores domestiques).

Aux règles sanitaires prescrites par la Communauté européenne s'ajoutent des conditions particulières propres à la Réunion pour leur introduction dans l'île.

L'obligation de vaccination antirabique pour les carnivores domestiques (chiens, chats et furets) provenant d'un autre département est abrogée depuis janvier 2008 :

L'introduction des chiens susceptibles d'être dangereux est interdite (chiens classés en catégorie 1 et 2 par le code rural) à la Réunion.

Les oiseaux introduits à la Réunion doivent être vaccinés contre la maladie de Newcastle.









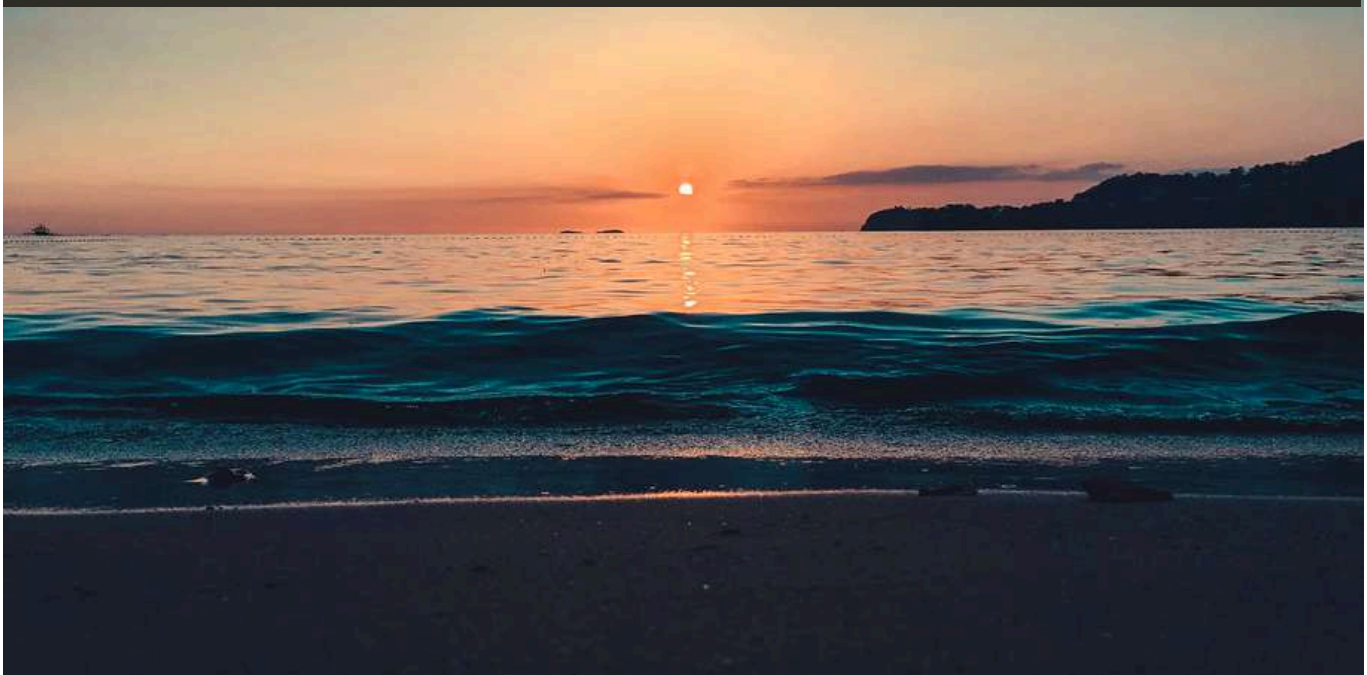
## LE CLIMAT

Située dans l'hémisphère sud, le climat de l'île est un climat tropical humide qui varie beaucoup en fonction de l'exposition aux vents dominants et de la hauteur.

Presque toute l'année, les vents dominants sont les alizés d'est et sud-est qui rafraîchissent l'atmosphère dès qu'on s'élève de quelques centaines de mètres.

Ces vents déterminent par effet de relief les côtes climatiques de l'île : la côte au vent désignant la côte est et la côte sous le vent en référence à la côte ouest.

La côte au vent est généralement plus humide et la côte sous le vent généralement plus sèche, mais la diversité du relief a permis de déterminer une quantité invraisemblable de microclimats : les spécialistes en relèvent plus de deux cents ! Signalons que l'île de la Réunion possède des sources thermales, chauffées et minéralisées au contact de son "feu intérieur" (il y a un établissement thermal à Cilaos) et quatre étangs : le Grand Étang, lac de barrage volcanique sis dans les hauteurs de Saint Benoît, et les étangs de Bois Rouge, de Saint-Paul et du Gol et des bassins littoraux.



L'été correspond à la saison chaude et humide et s'étend de novembre à avril. La température de l'air atteint facilement les 35 °C et celle de l'eau environ 26 °C. Comme toujours en zone tropicale (moiteur de l'air, pluies torrentielles de courte durée en altitude), cette période est génératrice de mauvais temps et de nombreux nuages en altitude. Par contre sur la côte, il fera très chaud et une fine pluie fera votre bonheur.

L'hiver correspond à la saison fraîche et sèche, de mai à octobre. La température de l'air peut atteindre 25 °C (sur la côte) et 19 °C (à l'intérieur de l'île). Celle de l'eau se situe autour de 23 °C. Pendant cette période, il pleut rarement (sauf à l'est où les averses sont fréquentes).

Le printemps est une courte période (octobre-novembre) pendant laquelle la végétation est resplendissante. Il est la saison préférée des touristes, car les températures sont idéales. Prévoir à l'avance ses réservations d'hôtels.

Le meilleur moment pour se rendre à la réunion est sans hésiter durant les mois de septembre, octobre et novembre pour découvrir les magnifiques paysages verdoyants.

## Quand partir pour profiter de ses plages ?

Si vous vous rendez sur l'île de la Réunion, pour profiter un maximum de ses plages et de son climat ensoleillé, alors réservez votre voyage entre mai et novembre.

## Quand partir randonner à la Réunion ?

La meilleure période pour faire de la randonnée à la Réunion se déroule de juillet à novembre, mois les plus secs de l'année.

## Moyenne de température












JANVIER 30 °C	FÉVRIER 30 °C	MARS 30 °C
AVRIL 29 °C	MAI 28 °C	JUIN 26 °C
JUILLET 25 °C	AOÛT 25 °C	SEPTEMBRE 26 °C
OCTOBRE 27 °C	NOVEMBRE 28 °C	DÉCEMBRE 29 °C



## Température mer

JANVIER 28 °C	FÉVRIER 28 °C	MARS 28 °C
AVRIL 28 °C	MAI 26 °C	JUIN 25 °C
JUILLET 24 °C	AOÛT 24 °C	SEPTEMBRE 24 °C
OCTOBRE 24 °C	NOVEMBRE 25 °C	DÉCEMBRE 29 °C

## Plage et baignade

JANVIER 	FÉVRIER 	MARS 
AVRIL 	MAI 	JUN 
JUILLET 	AOÛT 	SEPTEMBRE 
OCTOBRE 	NOVEMBRE 	DÉCEMBRE 

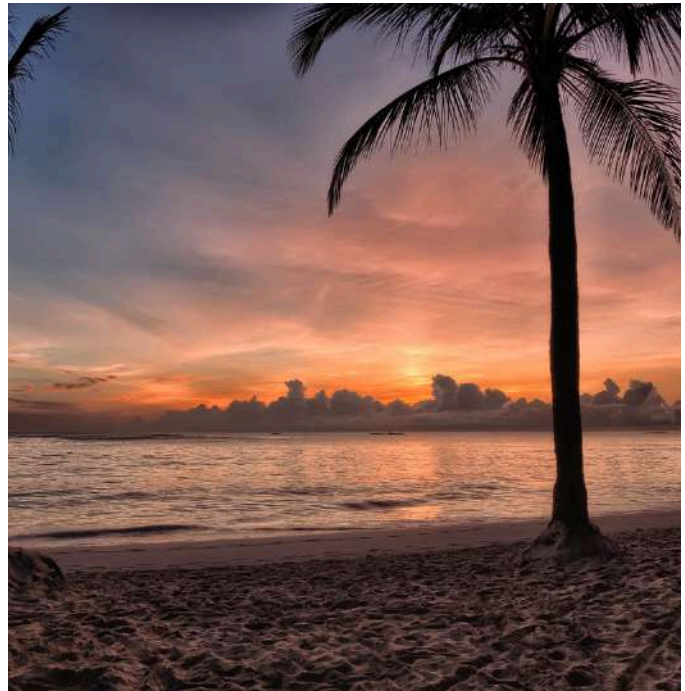


## Plongée

JANVIER 	FÉVRIER 	MARS 
AVRIL 	MAI 	JUN
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
OCTOBRE 	NOVEMBRE 	DÉCEMBRE 

## Randonnée

JANVIER	FÉVRIER	MARS
AVRIL 	MAI 	JUN 
JUILLET 	AOÛT 	SEPTEMBRE 
OCTOBRE 	NOVEMBRE 	DÉCEMBRE



## Observation des baleines

JANVIER	FÉVRIER	MARS
AVRIL	MAI	JUN
JUILLET	AOÛT 	SEPTEMBRE 
OCTOBRE 	NOVEMBRE	DÉCEMBRE





## Les Cyclones ou dépressions

C'est à peu près la même chose, la dépression étant moins forte mais souvent plus étendue ; ce phénomène météorologique étant toujours en évolution, une dépression peut très bien devenir cyclone et inversement.

La masse nuageuse à enroulement en spirale (bien visible sur photo satellite) couvre une zone telle qu'une dépression située assez loin de l'île peut changer le temps durant de nombreuses journées : pluies, et impression de respiration oppressée.

## Les niveaux d'alerte des cyclones

Il existe 3 systèmes d'alerte avant l'arrivée d'un cyclone :

**Pré-alerte** : La vigilance cyclonique est annoncée lorsqu'un cyclone est à 400 km de l'île (3 jours avant son arrivée). La vie sur l'île continue normalement, seules les randonnées et les sorties en mer sont interdites.

**L'alerte orange** : Elle est annoncée lorsque l'arrivée du cyclone est prévu dans les 24 heures. Les écoles ferment, les paysans rentrent leurs bêtes à l'abri. Les voitures circulent normalement. La route de la côte est "basculée" sur 1 voie (en raison des chutes de pierres). Risque de houle, ce qui rend la conduite dangereuse.

**L'alerte rouge** : Annonçant un danger imminent 3 heures avant que le cyclone ne soit sur l'île. La population est invitée à rentrer chez elle et à se préparer à l'arrivée du cyclone. Au bout de ces 3 heures, il est interdit de circuler à pied et en voiture. Cette période d'alerte rouge peut durer de 1 à 3 jours. Après le cyclone, les routes sont recouvertes de branches, de fils électriques, de pierres... Il est donc conseillé de rester vigilant.





### Après le cyclone (phase de sauvegarde)

La vigilance est conseillée, car les routes sont jonchées de branches et d'arbres cassés, de fils électriques tombés à terre, de pierres détachées des falaises. Gare aux éboulements sur les routes de montagne et sur la corniche à la sortie de Saint-Denis.

Il faut tout de même attendre quelques jours pour retrouver un bleu turquoise sur le lagon et boire l'eau du robinet.





---

# TOUR D'HORIZON DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

## Se déplacer à la Réunion

### En voiture

C'est la meilleure solution pour être totalement autonome durant votre séjour à la Réunion. L'idéal est de louer une voiture pour rayonner en toute liberté l'île. Vous pouvez aussi louer votre véhicule dès votre descente d'avion à l'aéroport Roland Garros. Il y a plusieurs agences de location de voiture présente à l'aéroport. Divers types de véhicules sont disponibles à la location, allant de la voiture pour des trajets conventionnels au 4x4 pour les routes les plus escarpées de l'île. Un conseil opter pour la location d'une voiture climatisée.

La conduite et le code de la route sont les mêmes qu'en métropole et la Réunion dispose d'un réseau routier simple, faisant principalement le tour de l'île.

Attention en montagne : les routes sont étroites avec de nombreux virages et éboulements à certains endroits, et les bas-côtés profonds compliquent la conduite, veillez donc à rouler prudemment.

En période de pluies, renseignez-vous sur les routes éventuellement barrées. Attention aussi aux embouteillages qui se produisent matins et soirs à l'entrée et à la sortie de Saint-Denis ou de Saint-Pierre, mais aussi dans beaucoup de villes moyennes. Évitez donc de vous diriger vers Saint-Denis, et Saint Paul, le matin entre 6h30 et 9h et le soir dans l'autre sens entre 15h30 et 18h.





## Autobus

À la Réunion, il est aussi possible de se déplacer en bus ou d'utiliser les transports en commun. Le réseau de bus Cars Jaunes constitue le réseau interurbain de la Réunion.

Composé de 17 lignes, il dessert efficacement toute la périphérie de l'île et notamment les 2 aéroports. Comme la plupart des services de bus en métropole, il est possible d'acheter des tickets, en papier, coupons, mais aussi de souscrire divers abonnements adaptés à plusieurs profils de voyageurs. Attention les sites touristiques sont souvent inaccessibles en bus.

## Taxi

Il s'agit souvent d'un système de taxis collectifs qui font la navette entre les localités. Ce sont des véhicules transportant généralement 8 personnes. Les trajets privés sur de longues durées sont assez chers. Par contre, de plus en plus de chauffeurs proposent des tours de l'île à des tarifs abordables.

Des services de VTC sont également opérationnels, apportant des solutions pour des courses plus spontanées ou des besoins plus spécifiques.

## Vélo

Le vélo est également un moyen de transport prisé par les touristes. De plus en plus de pistes cyclables sont aménagées et permettent d'emprunter des chemins peu accessibles des véhicules routiers. Ces dernières sont démarquées par de larges bandes au bord des routes. La location de vélo est donc une bonne alternative pour des trajets courts et plus aventureux.



# LES VISITES INDISPENSABLES À FAIRE LORS D'UN VOYAGE À LA RÉUNION

Nature préservée, sites naturels d'exception, relief spectaculaire, melting-pot culturel, kyrielle d'activités à sensations fortes, 'île intense », comme on l'appelle, porte vraiment bien son nom tellement elle regorge d'activités à faire et de sites à visiter.

## **Le Piton de La Fournaise**

Le Piton de la Fournaise fait partie des 5 volcans les plus actifs du monde et est également le site le plus visité de l'île de la Réunion. Culminant à 2 632 mètres d'altitude, le Piton de la Fournaise vous réserve des paysages dignes des meilleurs films de science-fiction.

En plus de découvrir le volcan en randonnée, vous pourrez également survoler le site en hélicoptère ou en ULM.

## **Les 3 cirques de l'île de la Réunion : Mafate, Cilaos et Salazie**

Bien que présentant des paysages différents, les 3 cirques vous promettent des souvenirs inoubliables. Le cirque de Salazie vous surprendra avec sa nature verdoyante et ses nombreuses cascades, Mafate vous réserve des moments intenses avec plus de 140 kilomètres de sentiers.

C'est également le seul site accessible à pied. Et Cilaos vous promet des panoramas grandioses au pied du Piton des Neiges.





### **La forêt de Bébou**

Couvrant une superficie de plus de 6 000 ha, la forêt de Bébou est l'une des plus belles et des plus vastes forêts de la Réunion.

Le site est accessible à tous et propose plusieurs sentiers de randonnées pour vous permettre de découvrir la faune et la flore de l'île.





### **Voile de la Mariée**

Cette grande cascade, composée de plusieurs chutes d'eau, est un spectacle à ne pas manquer lors d'un voyage à la Réunion.

Cette cascade tient son nom d'une tragique histoire d'amour. D'après la légende, un homme riche et une jeune fille issue d'un milieu modeste tombèrent amoureux. Toutefois, le père de la fille s'opposa à leur relation, mais les amoureux décidèrent de braver l'interdit et de se marier. Dans un excès de rage, le père de la mariée tenta d'arrêter la cérémonie en s'introduisant dans l'église avec un sabre. Les époux s'enfuirent et la jeune mariée glissa et tomba de la montagne. Son voile, dit-on resta accroché le long de la paroi et aurait donné ce nom à la cascade.

### **Le marché forain de Saint-Paul**

Regroupant plus de 350 exposants, le marché de St Paul se tient sur le front de mer de la ville. Marché haut en couleur, vous y trouverez une grande sélection de produits locaux. La ville de Saint-Paul est également connue pour sa plage de sable noir mais aussi pour La grotte des Premiers-Français sur le front de mer et lieu idéal de pique-nique.

### **La Plage de l'Ermitage**

S'étendant sur plusieurs kilomètres, la plage de l'Ermitage fait partie des plus belles plages de l'île. Prisée des locaux, vous pourrez faire l'expérience des traditionnels pique-niques les dimanches ou encore faire du snorkelling sur les récifs coralliens.





### **Les cascades du Trou de Fer**

Site emblématique de l'île de la Réunion, le Trou de fer est un gouffre de plus de 600 m de profondeur dans lequel se déversent une multitude de cascades. Pour admirer la beauté de ce site spectaculaire, préférez un départ matinal pour avoir une vue bien dégagée. Vous pourrez également découvrir le site lors d'un vol en hélicoptère.

### **Le jardin des parfums et des épices de Saint Philippe**

Ouvert au public depuis 1989, le jardin des parfums et des épices est une visite indispensable si vous faites un détour au sud de l'île. Vous y trouverez plus de 1 500 espèces de plantes, arbres et fleurs notamment des fougères et des orchidées ainsi que de nombreuses épices telles que le girofle, la cardamome ou bien évidemment, la vanille.

### **La vanilleraie du Grand Hazier**

Situé au cœur de l'authentique domaine créole du Grand Hazier à Sainte Suzanne, la vanilleraie de Grand Hazier vous propose une visite guidée sur les étapes de production et la transformation de la vanille. À la fin de la visite, vous pourrez boire un café et déguster des produits à la vanille, notamment de la glace, du sirop de vanille, du sucre vanillé, du sel de vanille, de la liqueur de vanille, etc.





### **La route des laves**

Route longue de plusieurs kilomètres, la route des laves permet d'observer la succession des coulées de lave qui ont eu lieu au cours des dernières années, de son célèbre volcan, le Piton de la Fournaise pour rejoindre l'océan. Vous pourrez apercevoir l'église Notre-Dame-des-Laves, une église qui a miraculeusement été évitée par la lave.

### **La Pointe au Sel à Saint-Leu**

Site naturel protégé, elle doit son nom au sel exploité de manière artisanale sur le site. Une crique de sable blanc et un bassin agrémentent ce lieu d'exception mais attention, la barrière de corail ne protégeant pas cette partie du littoral, des requins peuvent rôder aux alentours. C'est également un merveilleux spot pour faire de belles photos de somptueux coucher de soleil sur l'océan indien.

### **L'Anse des Cascades**

Située près de Piton Sainte-Rose à l'est de La Réunion, l'Anse des Cascades abrite un port de pêche typique et de nombreuses petites cascades coulant sur les falaises alentours pour rejoindre l'océan. Le site est très apprécié des réunionnais pour son cadre agréable pour pique-niquer.



### **La plage Boucan Canot**

Boucan-Canot est l'un des hauts lieux touristiques de l'île, très apprécié pour son côté vivant, ses activités nautiques en tout genre et ses animations. On y rencontre surtout une population jeune faisant du volley, des jeux de raquette ou encore du surf...

### **Le piton Maïdo**

Situé sur les hauteurs de Saint-Paul, le piton Maïdo est balcon naturel offrant une vue imprenable sur l'un des panoramas les plus spectaculaires de l'île. Pour profiter au mieux du paysage, il est conseillé de prendre la route tôt le matin et d'arriver pour le lever du soleil, avant que les sommets ne se couvrent.

### **L'observatoire des tortues Kelonia**

Kélonia est un lieu incontournable à visiter à Saint-Leu, qui plaira aux petits comme aux grands. Le site est composé d'un aquarium, d'un centre de soins, de recherches et de sensibilisation des tortues marines. Ouvert depuis 2006, Kélonia offre des espaces pédagogiques menées par une équipe d'experts pour sensibiliser la population sur la protection des tortues de mer.

### **Le Trou du souffleur**

Classées dans le top 3 des attractions touristiques à l'île de la Réunion, les cascades du Trou de Fer sont les chutes du Niagara de l'île. Le site est inaccessible pour le grand public (seuls certains pratiquants confirmés de canyoning peuvent l'approcher) mais un belvédère offre une vue magnifique sur ces chutes d'eaux extraordinaires et il est également possible de survoler le site en hélicoptère.





# RAISONS DE DÉCOUVRIR L'ÎLE DE LA RÉUNION

## **Une diversité de paysages**

Plages de sables blanc ou noir, lagon turquoise, forêt verdoyante, champs de canne, majestueux cirques, splendides cascades, paysages lunaires, la Réunion offre une variété incroyable de paysages.

## **Véritable paradis pour les randonneurs**

Destination idéale pour les randonneurs, novices ou expérimentés, l'île de la Réunion offre plus de 900 km de sentiers balisés serpentant parmi la variété de paysages de l'île.

## **Le métissage des peuples et la culture**

Voyager à la Réunion, c'est découvrir un patrimoine multiple et métissé. En effet,

véritable peuple arc-en-ciel, vous découvrirez aux côtés des Réunionnais le vivre-ensemble créole et la richesse culturelle de l'île.

## **La convivialité des Réunionnais**

La gentillesse et la convivialité des Réunionnais ne sont plus à démontrer. N'hésitez pas à vous rendre à la plage le dimanche pour vous joindre au traditionnel pique-nique. Les locaux ne manqueront pas de vous initier aux traditions locales.

## **Des activités pour tous les goûts**

L'île de la Réunion se prête à toutes vos envies. Que vous soyez plutôt un amateur de sport, de farniente, de culture ou de musées, vous trouverez votre bonheur à la Réunion.



# LES SPÉCIALITÉS CULINAIRES À ESSAYER À LA RÉUNION



Essentiellement créole, la cuisine réunionnaise est copieuse et exotique, parfois épicée avec une nette influence indienne, malgaches, chinoises et africains. Pour ne rien manquer de votre voyage à l'île de la Réunion, voici les 10 plats incontournables et emblématiques que vous devez absolument goûter.

## **Les samoussas**

Vous en trouverez un peu partout sur l'île. Ce sont des petits triangles frits d'origine indienne garni de viande, de légumes, de porc laqué chinois, de fromage ou de poisson.

## **Les bonbons piment**

Spécialité réunionnaise d'origine indienne et pakistanaise, les bonbons piments sont de petit beignet salé et épicé, préparé avec des Pois du Cap, du cumin, des oignons et des petits piments verts.

## **Les bouchons réunionnais**

Spécialité sur toutes les tables à La Réunion, les bouchons se dégustent à toute heure de la journée. Ce sont de petites bouchées de viande et d'herbes aromatiques cuites à la vapeur.



**Le rougail saucisse**

Emblème gastronomique de l'île, le rougail saucisse est un plat mijoté à base de saucisses créoles fumées, de tomates coupées, de gingembre et d'oignons. Il est généralement servi avec du riz blanc et des grains.

**Le gratin chou chou**

Le chou chou est un légume très consommé sur l'île de la Réunion et son goût est semblable à la courge. Il est servi généralement en accompagnement pour adoucir les plats épicé.

**Le cabri massalé**

Classique incontournable de la gastronomie réunionnaise, le cabri massalé est généralement servi lors des festivités tamouls. C'est de la viande de chèvre revenue avec des oignons et un mélange d'épices à base de coriandre, de cumin, de curry, de cardamome, de muscade, de clous de girofle, de cannelle et d'un peu de piment.

**La salade de palmiste**

Un des mets les plus raffinés de l'île de la Réunion, la salade de palmiste est principalement servi à l'occasion des fêtes. La salade se prépare habituellement avec des cœurs de palmiste coupé en lamelles et agrémenté d'une vinaigrette ou d'une mayonnaise maison.



**Le gâteau patate**

Et pour les plus gourmands, ne manquez pas le dessert emblématique de l'île de la Réunion, le gâteau patate se compose de patates douces écrasées, de sucre, d'œufs, de vanille, de beurre et de rhum. A consommer sans modération avec un bon café.

**Le macatia**

Autre petite douceur de l'île de la Réunion, le macatia est une petite brioche légèrement sucrée. Vous en trouverez nature, à la banane, avec des pépites de chocolat et il est vendu dans toutes les boulangeries et dans la plupart des supermarchés.

**Les Achards**

Condiment composé de légumes hachés et assaisonnés. Ils servent principalement d'accompagnement et contiennent souvent du piment.

**Le gâteau à la banane réunionnais**

Le gâteau à la banane réunionnais est principalement composé de bananes, de citron, de vanille et de rhum. On peut le déguster toute la journée, grâce aux vendeurs sur les marchés et au bord des routes.





### **Le cari de poulet**

Le cari de poulet est un plat de résistance très commun de la cuisine réunionnaise. Il est composé de poulet et de curcuma, le tout accompagné de riz. Pour la plupart des Réunionnais, on ne doit surtout pas mélanger dès le départ le cari dans son assiette, mais le faire progressivement à chaque bouchée : cela permet de mieux le déguster et de percevoir les différentes saveurs.

### **Les lentilles de Cilaos**

Variété de lentilles cultivée sur l'île de La Réunion, les lentilles de Cilaos sont généralement préparées à la créole avec des herbes, du gingembre et du curcuma. Il accompagne un bon rougail et du riz.

### **Les sarcives au porc ou poulet**

Spécialité d'origine asiatique, les sarcives, à base de poulet ou de porc, sont un délicieux apéritif créole à déguster sans modération. La viande est marinée pendant plus de 12 h dans une sauce à base de miel, de soja et de liqueur d'anis avant d'être grillée sur du charbon de bois.

### **Rhum arrangé**

Impossible de voyager à la Réunion sans goûter au moins une fois au rhum arrangé, la boisson nationale. Boisson extraite de la canne à sucre, le rhum arrangé est agrémenté de toute sortes de fruits et plantes : vanille, letchis, bibasse, banane, ananas, mangue ou encore coco. Il se déguste en digestif.



---

# BUDGET

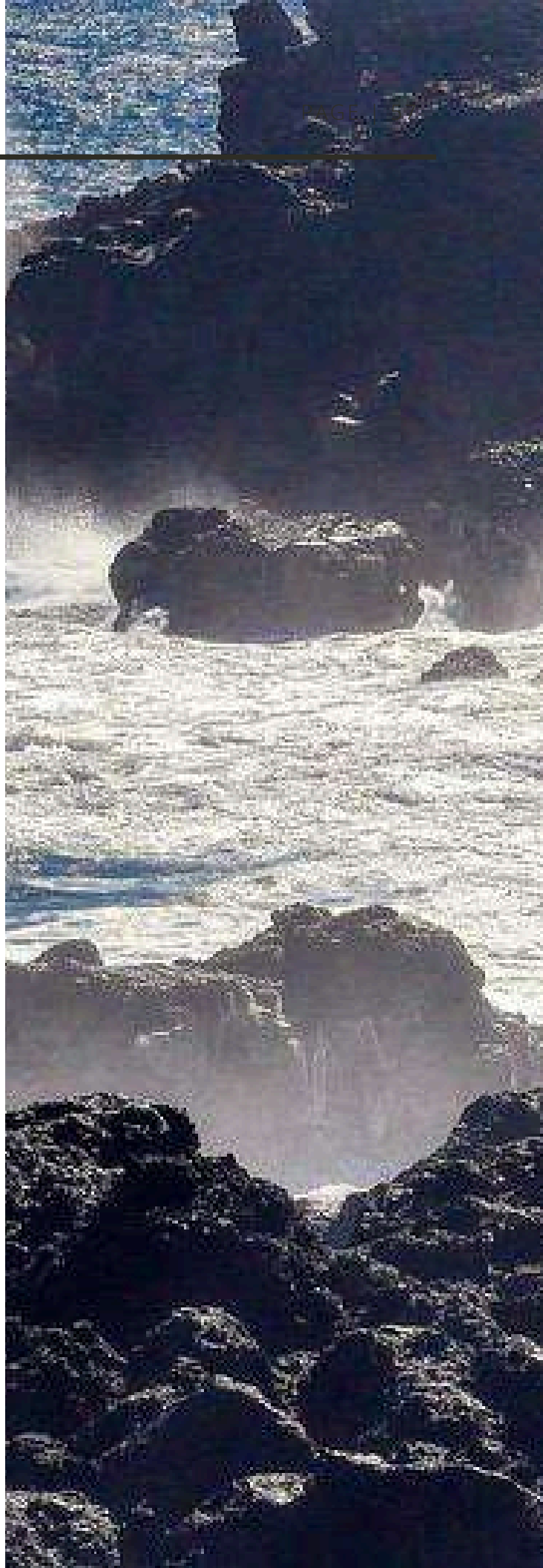
En voyage, il faut toujours prévoir un budget pour vous aider à préparer plus facilement votre séjour et ne pas être surpris par le coût de la vie sur place. En effet, l'île de la Réunion est une destination très touristique qui accueille plus d'1/2 million de voyageurs par an et les prix sur place est plus chère qu'en métropole.

Sur place, prévoyez un budget d'au moins 70 €/jour et par personne pour vos dépenses quotidiennes.

## Hébergement

Voici une fourchette de prix pour les hébergements à la Réunion sur la base d'une chambre double avec petit-déjeuner.

- Auberge : de 57 € à 75 €
- Gîtes ou chambres d'hôtes : de 329 € à 536 €
- Hôtel avec piscine : 156 € à 250 €
- Hôtel 2 étoiles : de 104 € à 150 €
- Hôtel 3 étoiles : de 162 € à 258 €
- Hôtel 4 étoiles : de 155 € à 274 €
- Hôtel 5 étoiles : de 284 € à 329 €





## Transport

- Abonnement aux transports en commun : à partir de 37.5 €
- Prix d'1km en taxi : 1.56 €
- Location de voiture : 33 €
- Ticket de bus : 0.76 € à 2 €
- Prix d'un litre d'essence : 1.5 €

## Loisirs

- Excursion d'une journée au Piton de la Fournaise et visite du musée du rhum : 60 €
- Survol des volcans et des cirques de La Réunion en hélicoptère (45 mins) : 300 €
- Vol en ULM depuis Saint-Paul, La Réunion : 50 €
- Nager avec les dauphins et les baleines à Saint-Gilles, La Réunion : 75 €
- Vol en parapente au-dessus du lagon de Saint-Leu à La Réunion : 80 €

## Repas et boisson

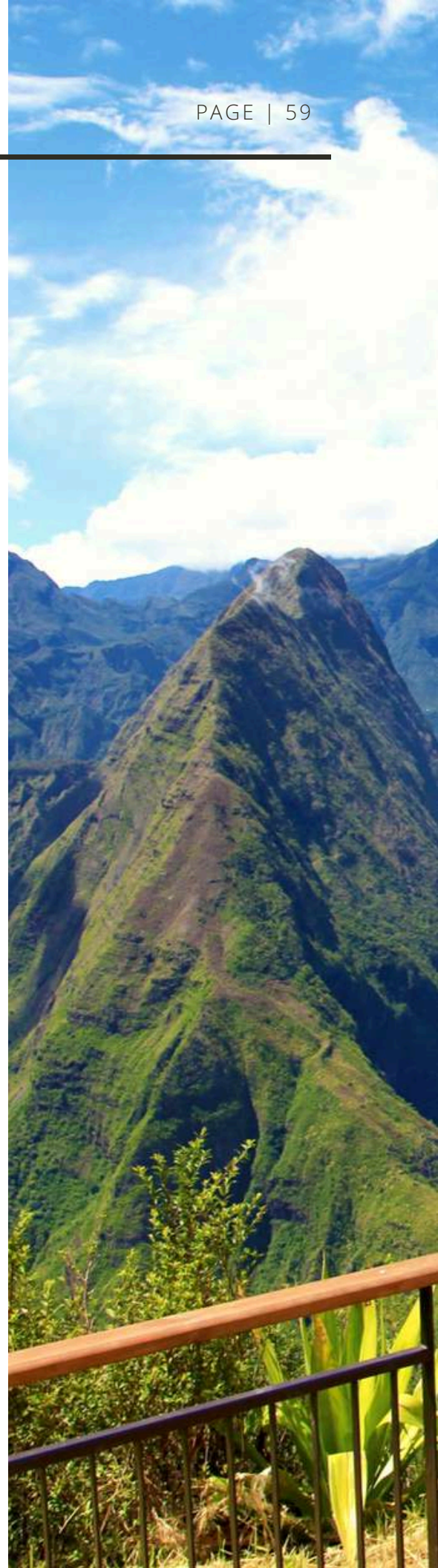
- Bouteille d'eau : 1.5 €
- Soda : 2.3 €
- Cappuccino : 2.4 €
- Bière : 3.7 € à 4 €
- Un bouteille de vin de milieu de gamme : 7 €
- Dîner de 3 plats dans un restaurant local : minimum 25 €
- Carri servi en barquette : minimum 6 €
- Samoussas et bouchons au porc à partir de 0.30 € pièce
- Une saucisse ou une charcuterie (1 kg): 26 €

Les accros du shopping auront aussi de quoi se satisfaire surtout dans le centre-ville de Saint-Denis, avec près de 600 commerces, une centaine de restaurants et de bars.

La Réunion abrite également un grand nombre de marchés dans tous les coins de l'île, tous plus hauts en couleurs les uns que les autres, et chacun avec ses particularités.

### **Jours d'ouverture des principaux marchés de la Réunion:**

- Marché du Chaudron - Mercredi et dimanche matin de 6h à 12h
- Petit Marché de Saint-Denis - Lundi au samedi de 6h à 18h et le dimanche matin jusqu'à 12h
- Grand Marché de Saint-Denis - Lundi au samedi de 8h30 à 17h30
- Marché du Port - Mercredi et vendredi matin de 6h à 13h
- Marché de la Rivière des Galets - Dimanche matin de 6h à 13h
- Marché de Saint-Paul - Vendredi de 4h à 20h et samedi matin de 4h à 13h
- Marché de Saint-Leu - Samedi matin de 6h à 12h
- Marché de Saint-Pierre - Samedi matin de 6h à 13h
- Marché de Cilaos - Dimanche matin de 6h à 13h
- Marché de Saint-Joseph - Vendredi matin de 8h à 14h
- Marché de Saint-Benoît - Samedi matin de 5h à 12h







---

## SHOPPING & SOUVENIRS



Il serait dommage de revenir de voyage de la Réunion et de ne ramener quelques souvenirs. Voici donc une sélection de souvenirs à rapporter de votre séjour.

### **De la vanille Bourbon**

Réputée dans le monde entier, la vanille Bourbon est reconnue comme l'or noir de l'île. Issue de l'agriculture biologique, la vanille de la Réunion est d'une excellente qualité.

Veillez cependant à vérifier son origine pour ne pas vous faire avoir avec de la vanille de Madagascar.

### **Des lentilles de Cilaos**

Produites de manière artisanale dans le cirque de Cilaos à la Réunion, les lentilles de Cilaos sont un délicieux souvenir à rapporter. Vous pourrez en faire profiter tous vos amis lors d'un dîner ou alors vous remémorez les saveurs créoles lors de votre retour en métropoles.

### **Du rhum arrangés**

Macéré aux épices, à la vanille, à la banane, au coco ou encore à l'ananas, vous en trouverez pour tous les goûts. Vos apéros s'annoncent exotiques et ensoleillés.

### **Les confitures créoles**

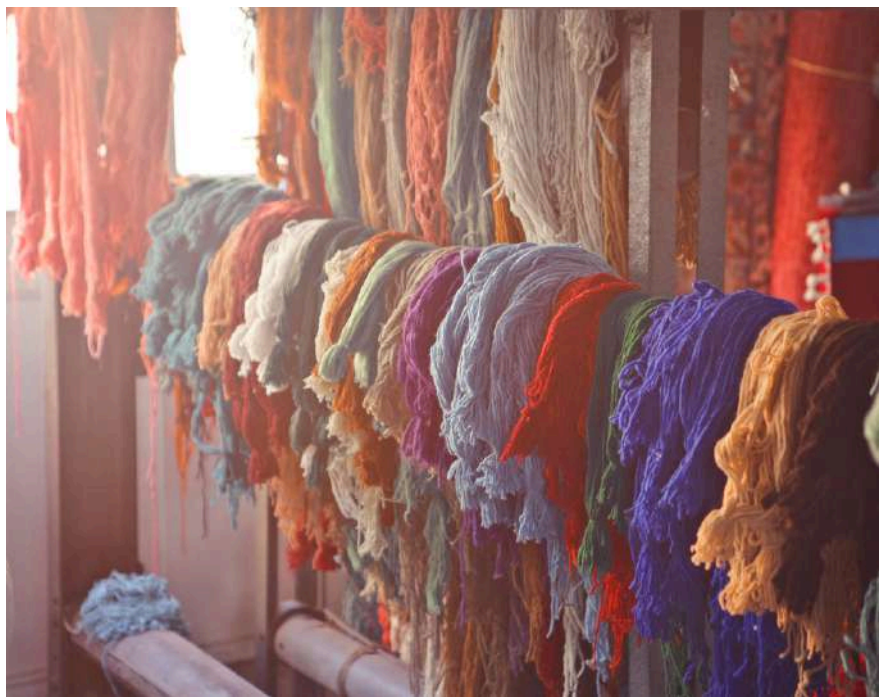
Letchis, papayes, coco, pamplemousses, goyaves, mangues, ananas... La Réunion est réputée pour ses confitures artisanales avec des fruits issus de l'agriculture biologique. Facile à conserver et pouvant se consommer même des années plus tard, les confitures créoles vous permettront de vous remémorer vos vacances à l'île de la Réunion.

**Des épices :** Entre le massalé, la cannelle, la cardamone, la muscade ou encore le curcuma, vous aurez largement de quoi sublimer vos plats une fois de retour de vacances.

**Artisanat en bois :** Résultat d'un métissage unique entre l'Afrique et l'Asie, vous trouverez des créations en bois de letchis, de tamarin, ou encore de teck pour donner quelques allures exotiques à votre salon

**De la pâte de piment :** Appelé piment la pâte en créole, il accompagnera parfaitement vos petits plats

**De la dentelle et de la broderie de Cilaos :** Tradition artisanale la plus célèbre de Cilaos, vous trouvez de très jolies pièces avec des motifs floraux ou géométriques à la Maison de la Broderie. Prévoyez toutefois un budget conséquent, étant donné les heures requises pour de tels ouvrages.







## CULTURE RÉUNIONNAISE

Riche du brassage de ses populations au fil des siècles, la Réunion est une alchimie unique marquée par des héritages multiples et un patrimoine séculaire empreint de traditions qui se reflète sur la musique, la danse, la gastronomie et les coutumes de ceux qui sont venus sur l'île forment ici un « mariage » unique en matière de culture et de traditions.

## La religion

La religion tient une place considérable dans la vie des Réunionnais. La foi catholique, majoritaire, imprègne profondément l'atmosphère de l'île, même si les pèlerinages catholiques et processions hindoues se croisent. Par ailleurs de nombreuses croyances subsistent notamment le bouddhisme, et l'islam.

Le christianisme étant la religion le plus pratiqué, il rythme la vie des locaux avec ses nombreuses églises, ses festivités tout au long de l'année, et même le nom des communes, qui portent pour la plupart le nom d'un Saint. Ne manquez pas de visiter l'église de Sainte-Anne et celle de Saint-Louis pour en faire toute l'expérience.



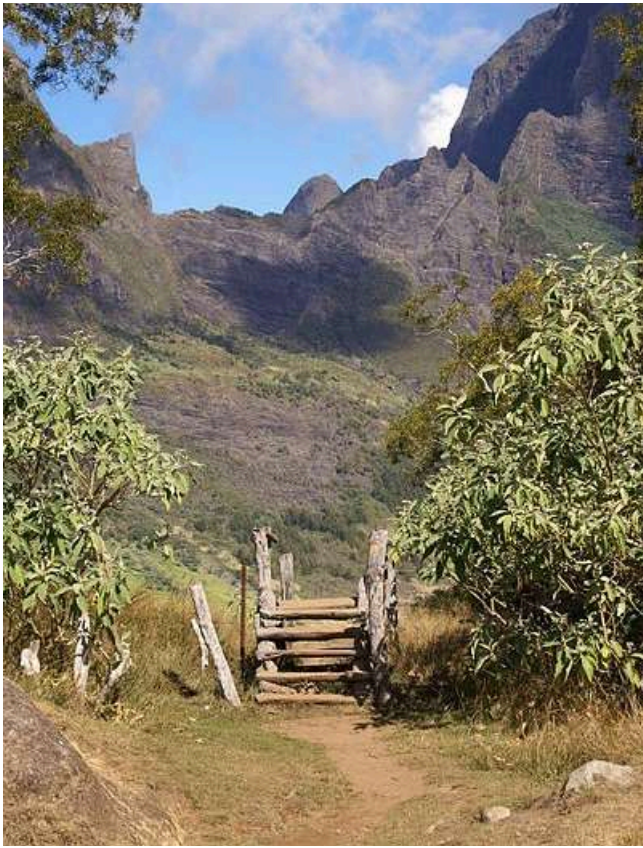


## Musique et danse

Le Maloya et le Séga, musiques traditionnelles de l'île qui remontent à l'époque du marronnage, constituent l'âme musicale de La Réunion. Initialement, le Séga (anciennement « chéga » ou « tchega ») se dansait sur un rythme lent, aux sons des tams-tams et des tambours typiquement africains, dont cette musique serait originaire. Il se danse en dandinant des hanches et en tournant sur soi-même et autour de sa partenaire.

Le Maloya était avant tout un chant d'espoir pour les esclaves, pratiqué en secret au fond des exploitations sucrières, et adopté ensuite notamment par les malbars. Le Maloya est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco depuis 2009, belle victoire quand on sait que cette musique était interdite jusqu'à la fin des années 1950, le Maloya étant porteur d'un message de révolte et d'émancipation. Le Maloya fait partie intégrante de la culture et des traditions réunionnaises. On le joue et on l'écoute tous les jours dans les kabars ou au fond des cases créoles.

Le Séga et le Maloya se pratiquent avec des instruments traditionnels comme le rouler ou le kayamb, mais évoluent et intègrent aujourd'hui d'autres influences et d'autres sonorités, les artistes ayant introduit notamment synthés, batteries et autres guitares.



## Quelques coutumes et traditions réunionnaises

Grand-mère Kalle: Grand-mère Kalle (ou Kal) est une légende urbaine réunionnaise remontant au temps de l'esclavage. Personnage principal de nombreuses histoires effrayantes, tout le monde s'accorde pour faire de cette vieille femme au long chapeau une annonciatrice de malheurs et une pratiquante de la sorcellerie. Tous les enfants réunionnais la connaissent, et sont encore invoqués aujourd'hui s'ils ne sont pas sages.

Chasse guêpe : Vieille coutume réunionnaise encore très pratiquée aujourd'hui. Elle se déroule de février à avril et les « rôdeurs guêpes » se mettent à la recherche des nids de guêpes afin d'en capturer les larves dont celles-ci se dégustent frites ou préparées en rougail. Produit rare, recherché et très apprécié des Réunionnais, la tige est vendue entre 100 et 200 €.

Bataille Coq : probablement importés d'Asie, les combats de coqs sont traditionnels dans la vie réunionnaise. Le combat se déroule dans un carré d'une dizaine de mètres appelé gallodrome, en créole «rond d'coqs», où ils combattent. Le vainqueur est celui qui met la crête de son adversaire à terre. Généralement pratiqués en fin de semaine et le week-end, les combats de coqs sont très appréciés des Réunionnais, et font l'objet de multiples paris, parfois sur des sommes importantes.

La pousse : la pousse est le nom local donné à des courses de voitures sauvages réalisées sur la voie publique par des amateurs automobiles. Les pousses sont souvent « organisées » en fin de soirée ou les week-ends sur les axes rapides, mais aussi être plus spontanées entre deux automobilistes au feu rouge par exemple.



## Quelques consignes de sécurité sur l'île

### **La randonnée à la Réunion**

Avis aux randonneurs, il peut être tentant de partir à l'aventure sur les sentiers de l'île de la Réunion, mais il est conseillé de toujours bien se renseigner sur la météo et sur une éventuelle fermeture du sentier choisi.

Vous ne devez pas hésiter à contacter l'O.N.F. avant de vous mettre en route, car il peut y avoir des risques de chutes de pierres ou des arbres tombés qui vous empêcheront de continuer. Après de fortes pluies, certaines ravines ou certaines cascades peuvent se transformer en torrents et il n'est pas très judicieux de se baigner à ce moment-là.

### **Les requins à la Réunion**

Si vous préférez la plage à la randonnée, il faut aussi avoir connaissance de certains risques notamment les attaques de requin. Sur les cinq espèces considérées comme dangereuses pour l'Homme, elles sont toutes présentes dans les eaux réunionnaises. Quelques plages hissent régulièrement le pavillon rouge et l'interdiction de se baigner est alors de rigueur.

### **Les courants marins à la Réunion**

L'île étant située en plein océan, les courants peuvent être très forts et il est bon d'en être informé. Les postes de surveillance hissent alors le drapeau orange, ou rouge selon la force du courant, il est alors conseillé de ne pas se baigner trop loin et de ne prendre aucun risque inutile.

Il existe, sur la côte Ouest, des plages possédant un lagon où l'eau y est calme et le risque requin inexistant. Ses plages sont appréciées de tous et l'ambiance y est familiale tout au long de l'année.



## FAQ

### **Pourquoi choisir La Réunion pour vos prochaines vacances ?**

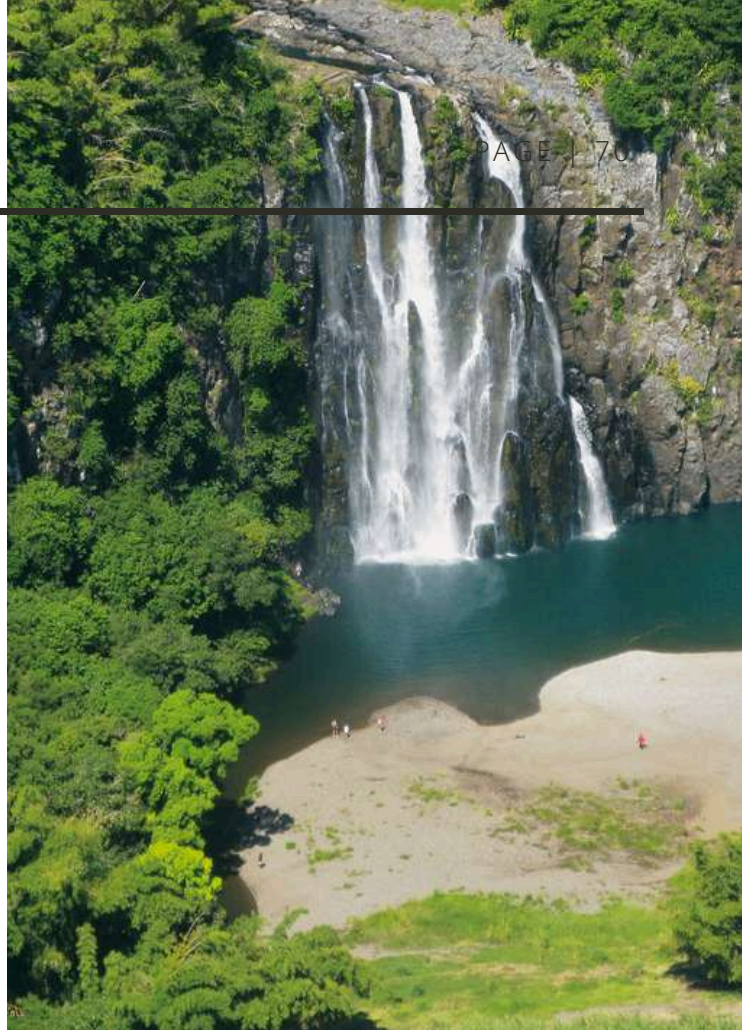
Chaque année, l'île de la Réunion attire des milliers de touristes du monde entier. En effet ce petit joyau volcanique de l'Océan Indien offre de nombreux atouts qui plaisent à de nombreux vacanciers : cirques immenses, plages de rêve, végétation luxuriante, cascades magnifiques, petits villages typiques, la diversité de la Réunion et ses paysages grandioses vous épatera. Entre randonnées, activités nautiques et farniente sur les plages de sable fin vous ne saurez plus où donner de la tête.

### **Quelle est la durée d'un séjour idéale ?**

La durée d'un séjour à la Réunion dépend de ce que vous comptez y faire. En principe, 5 jours suffisent pour un séjour balnéaire et 9 jours pour un voyage classique entre mer et montagne.

### **Quelle est le meilleur moyen pour se déplacer à la Réunion ?**

Louer une voiture à La Réunion est sûrement le moyen idéal pour visiter l'île en toute liberté. La conduite est la même qu'en métropole et l'état du réseau est très correct. Compter en moyenne 25 euros par jours, avec le kilométrage illimité, selon la durée et les périodes de l'année.



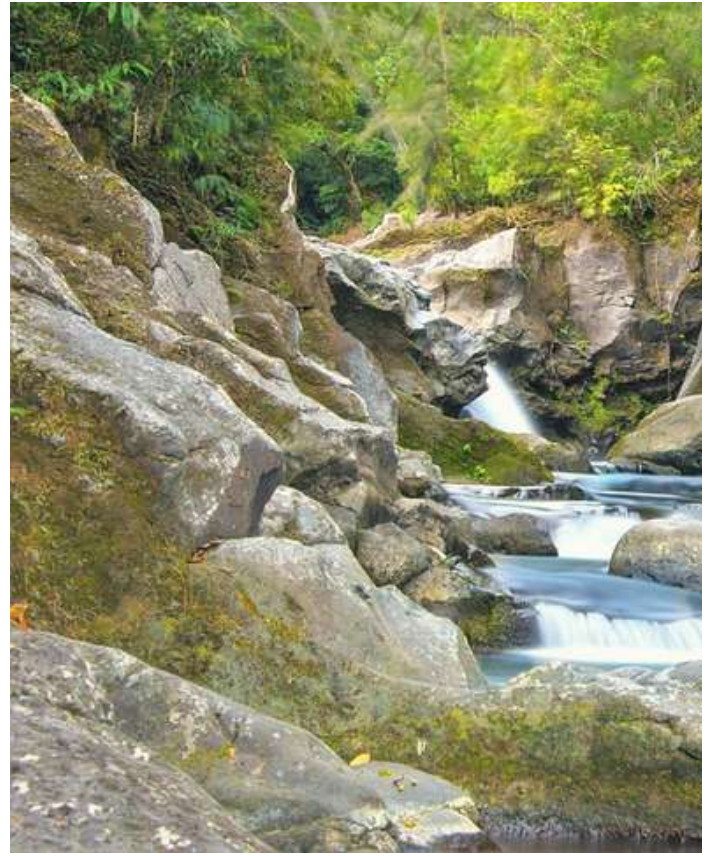


### **Peut-on se déplacer à la Réunion sans voiture de location ?**

Il est aussi possible d'utiliser les transports en commun. En effet, le bus est un moyen bon marché pour se déplacer, mais il faudra s'armer de patience. En effet, les temps de trajet sont forcément plus longs, il faudra peut-être prendre plusieurs lignes pour rejoindre votre destination et ils ne sont pas toujours à l'heure.

### **Quel type de permis de conduire faut-il pour une location de voiture ?**

Encore une fois, vous être dans un département français : les formalités de conduite sont donc les mêmes qu'en métropole française. Ainsi, il est possible de conduire en France pour un court séjour avec un permis non européen, si celui-ci est valide et rédigé en français, ou alors accompagné d'une traduction officielle en français ou d'un permis international.



### **Puis-je voyager avec mes enfants ?**

L'île de La Réunion est une excellente destination à faire avec vos enfants, peu importe leur âge. En effet, les distances entre les quatre coins de l'île étant plutôt courtes, vous pourrez voir de nombreux sites d'intérêts en évitant de longs trajets. Aussi, l'île regorge d'activité pour tous les âges, pour satisfaire les plus sportifs, les férus d'histoire ou encore leur faire découvrir les secrets des agricultures tropicales.

### **La randonnée est-elle accessible à tous ?**

Tout dépend des sentiers que vous choisissez de parcourir. Il y a des sentiers adaptés pour tous les niveaux physiques. Vous pouvez facilement opter pour de petites balades de quelques minutes pour rejoindre une jolie cascade entourée de forêt luxuriante, ou bien partir à l'ascension du Piton des Neiges. Dans tous les cas, un voyage à l'île de La Réunion peut s'adresser à tous les niveaux de voyageurs.



Le monde à votre **mesure**

OCÉAN INDIEN + OCÉAN PACIFIQUE + AMÉRIQUE + ASIE



**66, avenue des Champs Elysées,  
75008 Paris**

**+33 (0)1 88 61 52 25**

**[info@aucoeurduvoyage.com](mailto:info@aucoeurduvoyage.com)**